

CFC du mois de Janvier 2013

Présidée par la Chambre d'agriculture et animée par l'ERPA, la Commission Flux et Cotation (CFC) réunit mensuellement l'ensemble des acteurs de la filière fruits et légumes frais dans le but de réguler l'approvisionnement du marché. Les représentants des producteurs, les grossistes-importateurs, les consommateurs donnent leur aval sur les propositions de l'ERPA concernant l'ouverture ou la fermeture des importations des fruits et légumes en fonction des prévisions de récolte mensuelle réalisées par la DAVAR. Ces propositions, une fois validées, sont transmises au Gouvernement

Les propositions de la CFC sont : « Sous quota » (volume d'importation maximal déterminé à répartir entre les grossistes selon la clef de répartition en vigueur), « A la demande » (volume accordé à chaque grossiste selon sa demande) ou « Stop » correspondant à une interdiction d'importer car la production locale est suffisante pour répondre aux besoins du marché local.

Régulation valable jusqu'au 12 février 2013

LEGUMES

	Besoin mensuel	Décisions CFC
Aubergine	14 T	2 T
Ail	13 T	Demande
Brocoli	5 T	
Carotte	100 T	130 T
Céleri	5 T	Demande
Champignon	2 T	
Choux Chine	50 T	15 T
Choux Fleur	8 T	Demande
Choux rouge	5 T	4 T
Chou vert	80 T	
Chouchoute	6 T	4 T
Citrouille & courges	10 T	
Concombre	75 T	
Coriandre	1 T	
Courgette	30 T	20 T
Echalote	3 T	Demande
Haricots vert, beurre ...	12 T	Demande
Laitues et Chicorée	120 T	
Mais doux	6 T	3 T
Navet	6 T	5 T
Oignon	150 T	150 T
Persil	2 T	1 T
Poireau	7 T	3 T
Poivron Rouge	10 T	1 T
Poivron vert	8 T	1 T
Poivron Jaune	1 T	3 T
Radis	2 T	1 T
Thym		Demande
Tomate	140 T	40 T
Tomate cerise	2 T	

FRUITS

	Besoin mensuel	Décisions CFC
Ananas	50 T	
Avocat	10 T	5 T
Citron	15 T	
Lime		
Fraise	5 T	Demande
Framboise	400 kg	Demande
Letchi	70 T	
Mandarane, Tangerine	40 T	Demande
Mangue	40 T	
Melon	25 T	12 T
Nectarine	9 T	Demande
Orange	110 T	10 T
Pamplemousse &	5 T	15 T
Papaye	15 T	
Pastèque	80 T	15 T
Pêche	8 T	Demande
Pomme canelle	T	
Pomme liane	T	
Tangelo	4 T	Demande

Légende :

	Besoin mensuel estimé
x	Ouverture d'un quota
Demande	Ouverture sans limite
	Production locale suffisante

Aubergine	14 T	2 T
-----------	------	-----

"sur un besoin mensuel estimé de 14 T d'aubergine, la production locale assure 12 tonnes et l'importation 2 tonnes"